

DEPARTEMENT DE LA
MARTINIQUE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du jeudi 14 décembre 2017

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	20	26
		Dont procurations 06
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
26	00	00

Date de la convocation

06/12/2017

Date d'affichage

06/12/2017

Objet de la Délibération

FINANCES

Avances de subventions
Exercice 2018

Président de Séance :

Luc CLEMENTE

Secrétaire de Séance :

Eric JULTAT

L'an deux mille dix-sept et **quatorze décembre** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Eric JULTAT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Marinette TORPILLE,

Absents excusés : MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Patrice CHARLEBOIS, Marie-Claude RAQUIL, Nicole DUFEAL, Philippe TAIEB.

Procurations : MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Nicole DUFEAL ont respectivement donné procuration à Christine ALIKER, Félix CATHERINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Gérard CHAUVET, Marie-Victor PAIGERAC.

Absents : MM Patrick FLERIAG, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN, Léone VAILLANT épouse BARDURY

AVANCES SUBVENTIONS – EXERCICE 2018

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

28 DEC. 2017

Le Conseil Municipal,

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu le rapport de présentation des avances de subventions à verser pour l'exercice 2018 ;
- Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 décembre 2017 ;

DECIDE

- **D'accorder des avances de subventions d'un montant total de 650 000,00€ pour l'exercice 2018, selon le détail ci-après :**

BENEFICIAIRES	Avances sur subventions 2018
CE	575 000.00
CCAS	60 000.00
PASSERELLE	5 000.00
COS	6 250.00
DECOUVRONS L'ALSACE	3 750.00
MONTANT TOTAL	650 000.00

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 27 DEC 2017

Le Maire,


Luc CLEMENTE

